



Déclaration des élu-e-s SNU CCE extraordinaire du 05/11/2013

Après le troisième suicide d'un cadre supérieur en moins de six mois, à Pôle Emploi, un CCE extraordinaire à l'initiative d'une majorité des élu-e-s du CCE a été convoqué le Mardi 29/10/2013.

Pour le SNU Pôle Emploi, cette séance devait permettre de répondre aux inquiétudes et au malaise ressentis par tout le personnel au sein de notre institution. Or, le DG, a décidé de suspendre le CCE alors qu'un vote d'une résolution était demandé. Que comprendre ?.....

Hier, dans la matinée, nous avons appris la disparition de Pascal Legrand, notre collègue âgé de 44 ans , qui s'est donné la mort.

5 ans après la fusion des réseaux ANPE-ASSEDIC, le Directeur Général est désormais au pied du mur, et le SNU exige que des décisions et des moyens soient décidés en vue non seulement de rassurer les personnels et prévenir ainsi les actes dramatiques et de désespoir que connaît notre organisme depuis sa création.

L'heure n'est plus aux déclarations d'intentions ou à une simple gestion de crise ponctuelle. Il faut des actes forts. Nous revendiquons la mise en œuvre d'une expertise afin de poser un diagnostic précis pour construire les mesures à la hauteur des enjeux humains, afin de mettre un terme à la situation dramatique que nous traversons.

Le service public de l'emploi et ses agent-e-s ont besoin de retrouver du sens et de la stabilité.

Paris, le 05 Novembre 2013